



Réglementation freinage des véhicules industriels - Catégories O3 et O4

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

SECURITE ACTIVE



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de connaître les exigences de la réglementation R13 relative aux véhicules remorqués de catégories O3

PUBLIC VISÉ

Constructeur remorques, Responsable homologation, Ingénieur, Bureau d'étude

PRÉ REQUIS

Avoir des connaissances de base en systèmes de freinage



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les exigences de la réglementation relative aux véhicules remorqués de catégories O3 (remorques > à 3,5 T jusqu' à 10 T/essieu) et O4 (remorques > 10 T/ essieux)
- Suivre des demandes d'homologation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques illustrées par des exemples concrets.
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Référent en sécurité active et systèmes de freinage

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Détail des exigences relatives aux véhicules de catégories O3 et O4
Prescriptions d'équipements

Prescriptions de performance

Essai de type 0, Essai de type 1, Essai de type 2
Temps de réponse
ABS/EBS
Systèmes électroniques

Synthèse et vérification de la compréhension des exigences

Questions/Réponses.



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



7.00 Heures
1 Jour



De 4 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0164497220
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2025

Version : 206O-20250401

